
Semaine d'innovation & Remise de prix de l'innovateur

EDITION 2023

Termes de références

Période : 11 au 15 Décembre 2023

Lieu : Université de Lomé

Octobre 2023

1. Contexte et justification

Dans le cadre du Projet des Centres d'Excellence de l'enseignement supérieur de l'Afrique pour un impact sur le développement (CEA-Impact) initiés par la Banque Mondiale pour améliorer la qualité de l'enseignement, l'effectif des diplômés et leur impact sur le développement de l'enseignement postuniversitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre y compris Djibouti, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement pour la mise en œuvre des activités des trois centres d'excellences de l'Université de Lomé. Il s'agit du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Électricité (CERME), du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON) et du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) qui ont pour objectif de promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche-développement et l'appui conseil pour la bonne gouvernance et l'impact de développement dans les domaines relatifs à leurs spécialités.

Pour atteindre ses objectifs dans chaque centre, des programmes de formations adéquates et adaptées au développement sont offertes en Doctorat, en Master et en courte durée. Une stratégie de recherche innovation et valorisation est concocté pour l'obtention de résultats probants et profitables à tous. Dans l'optique de catalyser le volet recherche des Centres CEA Impact, de développer la créativité chez les apprenants et le staff, d'accroître la valorisation des résultats et d'encourager l'innovation, la Banque mondiale offre, à travers l'ILD5.3, la flexibilité de concevoir et de mettre en œuvre des activités qui répondent aux besoins des Centres, des membres des facultés, des étudiants et des acteurs non universitaires. Lesdites activités, cohérentes avec les champs d'application des Centres doivent répondre aux besoins du secteur privé en Afrique. Il s'agit de façon concrète de la mise en place de jalons autour de l'entrepreneuriat, de l'innovation, des start-ups et/ou des activités de commercialisation.

Pour y parvenir, l'ILD 5.3 est structuré en 3 modules avec des activités à réaliser.

- **Module 1.** Renforcement du transfert de technologie ;
- **Module 2.** Développement de l'écosystème institutionnel innovation / entrepreneuriat ;
- **Module 3.** Coopération axée sur l'innovation des infrastructures de recherche et collaboration avec un secteur privé par le biais de services consultatifs.

Dans le cadre de l'exécution des activités du Module 2 portant développement de l'écosystème institutionnel innovation / entrepreneuriat, il est prévu l'organisation annuelle sur le campus universitaire de Lomé d'une semaine d'innovation au cours de laquelle se passera la remise du prix de l'innovateur de l'année. Le présent document présente les grands axes de la semaine de l'innovation qui se tiendra du 11 au 15 décembre 2023 à l'Université de Lomé.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

Cet évènement vise à contribuer à l'émergence des entrepreneurs, véritables acteurs de développement socioéconomique de la région dans le cadre de valorisation de la science, de la recherche, de l'innovation et de l'entrepreneuriat les domaines d'électricité, avicole et des villes durables.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- Organiser des conférences sur l'entrepreneuriat, les innovations, les start-ups, la commercialisation des résultats et sur la propriété intellectuelle ;
- Exposer les initiatives innovantes et les résultats des recherches dans les domaines énergétique, avicole et des villes durables aux investisseurs et à la communauté universitaire ;
- Offrir un cadre de collaboration aux différents acteurs de l'écosystème de l'innovation.
- Mobiliser les acteurs de développement nationaux et locaux autour de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ;
- Primer les trois (03) meilleurs produits/projets par secteur

3. Résultats attendus

A la fin de la semaine de l'innovation, les résultats suivants sont attendus :

- Des conférences sur l'entrepreneuriat, les innovations, les start-ups, la commercialisation des résultats et sur la propriété intellectuelle sont organisées ;
- Les initiatives innovantes et les résultats des recherches dans les domaines énergétique, avicole et des villes durables sont exposés aux investisseurs et à la communauté universitaire ;
- Un cadre de collaboration est offert aux différents acteurs de l'écosystème de l'innovation ;
- Les acteurs de développement nationaux et locaux autour de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes sont mobilisés ;
- Trois (03) meilleurs produits/projets sont primés par catégorie

4. Dates et lieu de l'évènement

L'évènement se déroule du **11 au 15 décembre 2023** sur le campus de l'Université de Lomé. L'appel à candidatures pour la participation à cette semaine de l'innovation sera ouvert sur la période du **24 Octobre au 22 Novembre 2023** à 23h59 min.

5. Livrables

L'évènement donnera lieu à la préparation de livrables à savoir :

- Le rapport de l'évènement
- Liste des participants
- Liens de publication des photos et vidéos des activités ;
- Coupures de presse ;
- Liste des lauréats du prix de l'innovateur.

6. Acteurs attendus

Les différents participants à cette semaine de l'innovation concernent :

- Représentants du secteur privé (CCS),
- Entrepreneurs ayant réussi,
- Investisseurs privés,
- Représentants des centres d'innovation,
- Représentants des pôles industriels
- Représentants des incubateurs locaux,
- Communauté universitaire ;
- Les enseignants chercheurs ;
- Les étudiants ;
- Etc.

7. Dossiers de candidature

L'appel à candidatures s'adresse aux institutions d'enseignement supérieur et de recherche, aux incubateurs, aux fabLabs et aux entreprises du Togo désireux de présenter leurs produits ou de se faire connaître dans les domaines d'électricité, avicole et des villes durables. Les formulaires de participation sont téléchargeables sur les sites des Centres et de l'UL. <https://www.cerme-togo.org> pour le CERME, <https://www.cervida-togo.org> pour le CERViDA-DOUNEDON, <https://www.cersa-togo.org> pour le CERSA et <https://www.univ-lome.tg> pour l'UL.

Les candidats doivent remplir le formulaire de participation en ligne (https://docs.google.com/forms/d/1R7yzKClDn9GcbfBN7JfTG3xgzN_Ji3B_uqtHkCu8Bhk/edit) et en fonction du champ d'activité, déposer une copie physique au secrétariat du centre concerné ou envoyer la version scannée aux adresses desdits centres :

- ✓ CERME : +228 92 06 21 82 ; Email : cerme_ul@univ-lome.tg avec copie mdzagli@gmail.com et bokoviyao@gmail.com
- ✓ CERViDA-DOUNEDON : (+228) 91 38 61 09 ; E-mail : cervidadounedon@cervida-togo.org avec copie koffi.adjalo@cervida-togo.org ; koko.houedakor@gmail.com
- ✓ CERSA : +228 90 79 34 80 ou +228 90 94 13 85, cersa.univ.lome@gmail.com avec copie à alexsoe28@yahoo.fr et iciadabe@yahoo.fr

Pour toute information complémentaire, prière de contacter :

- ✓ CERME : +228 90 09 44 01 / +228 91 79 88 72, +228 99 48 95 36, Email : cerme_ul@univ-lome.tg ou bokoviyao@gmail.com ou mdzagli@gmail.com
- ✓ CERViDA-DOUNEDON : +228 90 82 72 60 ; +228 90 09 44 32 ; +228 93 28 57 52 ; Email : cervidadounedon@cervida-togo.org / koffi.adjalo@cervida-togo.org ; koko.houedakor@gmail.com
- ✓ CERSA : +228 90 79 34 80 ou +228 90 94 13 85 ; Email : cersa.univ.lome@gmail.com , alexsoe28@yahoo.fr , iciadabe@yahoo.fr

8. Les frais de participation

Les frais d'inscription sont forfaitaires et non remboursables de **cinquante mille (50.000) Francs CFA** pour les entrepreneurs et porteurs de produits, **trente mille (30.000) Francs CFA** pour les start-ups et les porteurs de projets ayant droit au document de la semaine de l'innovation, au badge et aux pauses – cafés et pauses-déjeuner.

Les stands sont loués à :

- ✓ Stand simple (150 000 FCFA)
- ✓ Stand décoré (250 000 FCFA)

Concernant l'insertion dans le document de la semaine de l'innovation, les frais sont :

- ✓ Insertion d'une demi-page interne (50 000 FCFA)
- ✓ Insertion d'une pleine page interne (100 000 FCFA)
- ✓ Quart de la 2^e, 3^e et 4^e page de couverture (150 000 FCFA)

Les frais d'inscription, les frais de Stand et ceux d'insertions dans le document sont payables sur le compte du Centre d'Excellence dont les thématiques sont en relation avec vos activités, c'est-à-dire la catégorie thématique à laquelle vous postulez. Ainsi :

✓ **Pour le CERME : ECOBANK-TOGO**

Intitulé du compte : CERME UL RESSOURCES GENEREES

Code banque : TG055

Code Agence : 01708

Code Swift : ECOCTGTG

Numéro de compte : 140941499002

Code Pays : TG53

Clé RIB : 52

Code IBAN : TG53TG0550170814094149900252

NB : Les preuves de paiement sont envoyées à l'adresse mail : cerme_ul@univ-lome.tg avec copie à mdzagli@gmail.com et bokoviyao@gmail.com

✓ **Pour le CERViDA-DOUNEDON : ECOBANK-TOGO**

Intitulé du compte : CERViDA UL RESSOURCES GENEREES

Code banque : TG055

Code Agence : 01708

Code Swift : ECOCTGTG

Numéro de compte : 140941500004

Code Pays : TG53

Clé RIB : 53

Code IBAN : TG53TG0550170814094150000453

NB : Les preuves de paiement sont envoyées à l'adresse mail : cervidadounedon@cervida-togo.org avec copie à koffi.adjalo@cervida-togo.org et koko.houedakor@gmail.com

✓ Pour le CERSA :

Banque: ECOBANK

Nom De Compte: CERSA UL RESSOURCES GENEREES

CODE SWIFT: ECOCTGTG

Numéro Du Compte: 140 202 779 001

Code Compteur: 01708

Code Banque: TG055

RIB: 85

NB : Les preuves de paiement sont envoyées à l'adresse cersa.univ.lome@gmail.com avec copie à alexsoe28@yahoo.fr

9. Chronogramme des activités

Libellés	Dates
TDR/Comité d'organisation	19 septembre 2023
Identification des experts, des représentants du secteur privé, des entrepreneurs ayant réussi, des investisseurs privés, centres d'innovation, des pôles industriels et des incubateurs locaux, etc.	19 septembre - 15 novembre 2023
Elaboration de l'appel à projet	19 septembre 2023
Lancement d'un appel à projet	24 octobre 2023
Clôture de la soumission des candidatures	22 novembre 2023
Mise en place d'un Jury de sélection	15 novembre 2023
Évaluation des dossiers par le Jury	27 au 30 novembre 2023
Publication de la liste des candidats retenus	05 décembre 2023
Déroulement de la semaine de l'Innovation	11 au 15 décembre 2023
Exposition des produits et résultats	11 au 15 décembre 2023
Pitches des projets/ Présentation des projets pour la sélection des trois (03) meilleurs innovateurs	12 au 14 décembre 2023
Cérémonie de remise de prix aux lauréats	15 décembre 2023

10. Programme indicatif de la semaine de l'innovation

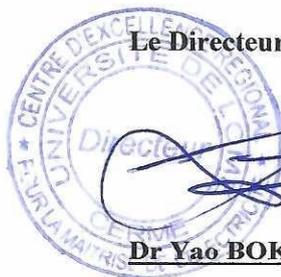
Libellés	Dates
Enregistrement des participants	11 Décembre 2023
Ouverture de la semaine	12 Décembre 2023
Conférences sur l'entrepreneuriat, les innovations	12 au 14 Décembre 2023
Expositions des produits	11 au 15 Décembre 2023
Présentation des produits nominés devant le jury	12 au 14 Décembre 2023
Cérémonie de remise de prix aux lauréats & Clôture de la semaine	15 Décembre 2023

11. Le budget de la semaine de l'innovation

Les Spécialistes en Gestion Financière, les Spécialistes en Passation de Marchés, les Responsables IDL5.3, les Secrétaires et les Directeurs des CEA-Impact prendront des dispositions pour le bon déroulement des activités de la semaine de l'innovation.

Fait à Lomé, le 19 septembre 2023

Le Directeur du CERME



Dr Yao BOKOVI (Ing. MC)

Le Directeur du CERSA



Pr Kokou TONA

Le Directeur du CERVIDA-DOUNEDON



Pr Cofi AHOLOU